

# Travaux

*décembre 2021*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Veillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois de décembre 2021:**

**Place du Calvaire :**

Poursuite des travaux d'aménagement de la place.  
Durant ce chantier l'accès piétons et vélos est maintenu sur le pont de la République.

**Rue Henri de Toulouse-Lautrec :**

Poursuite des travaux de requalification de la rue avec le renouvellement des conduites d'assainissement et d'eau potable.  
Durant ces travaux l'accès pour les riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit des travaux.

**Rue du Roc (entre la rue Fernandez et la route de Fauch) :**

Poursuite des travaux de requalification de la rue sur la portion comprise entre la rue Gustave Eiffel et la route de Fauch.  
La circulation se fait à sens unique de la route de Fauch vers la rue Fernandez.

**Rue Angély Cavallé :**

Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de renouvellement de l'éclairage.  
Durant les travaux l'accès pour les riverains est maintenu, des déviations sont mises en place, le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Lamothe (côté ferme de Pratgraussals):**

Poursuite des travaux de confortement d'un mur de soutènement.  
Durant ces travaux l'accès aux riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Lamothe section comprise entre la voie ferrée et la rue René Cassin :**

Poursuite des travaux de requalification de la rue .  
Durant ces travaux, la rue est fermée à la circulation, l'accès pour les riverains est maintenu, le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Victor Allègre :**

Travaux de renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable.  
Durant les travaux la circulation est maintenue et le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue de Cantepau :**

Travaux d'extension du réseau des eaux pluviales entre le numéro 86 et le numéro 94.  
Durant ces travaux la circulation se fera sur chaussée rétrécie et le stationnement est interdit au droit du chantier.

